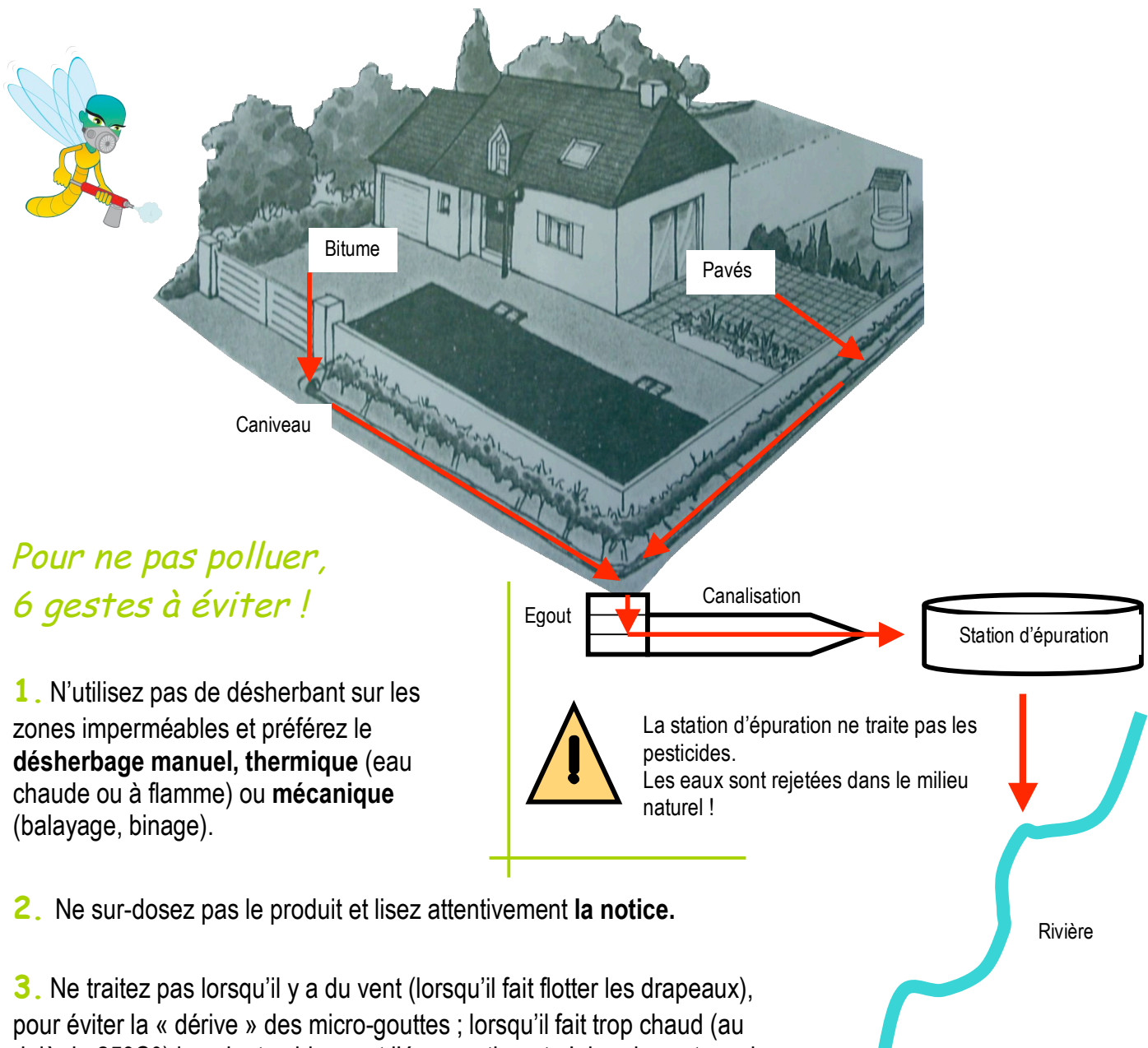


# Le bon usage des désherbants

La Mission Eau vous donne quelques conseils pour éviter la pollution de notre environnement. Si vous appliquez du désherbant **sur une zone imperméable** (un trottoir, une terrasse, une cour pavée ou bitumée, un caniveau, etc.), il **suivra le chemin de l'eau et se retrouvera peut-être dans la nature !**



*Pour ne pas polluer,  
6 gestes à éviter !*

**1.** N'utilisez pas de désherbant sur les zones imperméables et préférez le **désherbage manuel, thermique** (eau chaude ou à flamme) ou **mécanique** (balayage, binage).

**2.** Ne sur-dosez pas le produit et lisez attentivement **la notice**.

**3.** Ne traitez pas lorsqu'il y a du vent (lorsqu'il fait flotter les drapeaux), pour éviter la « dérive » des micro-gouttes ; lorsqu'il fait trop chaud (au delà de **25°C**) les plantes bloquent l'évaporation et n'absorberont pas le produit ; lorsqu'il va pleuvoir pour éviter le transfert des particules dans les eaux.

**4.** Utilisez des **équipements de protection** adaptés (gants, masque, botte en caoutchouc).

**5.** Ne mangez pas, ne fumez pas, ne buvez pas pendant le traitement et prenez une douche après celui-ci.

**6.** Ne jetez pas ce qui reste dans le pulvérisateur dans l'égout ou l'évier, ramenez le plutôt en **déchetterie**.



Pour plus d'informations, contacter Elsa SCHOPKA de la Mission Eau au 03.89.33.79.45 ou par mail à [elsa.schopka@ville-mulhouse.fr](mailto:elsa.schopka@ville-mulhouse.fr)